

040(88)/1938-1939

1938-1939

ED. COMPARADA

379.469

M 43
P 1

① movimento educacional

em

Portugal

Le mouvement éducatif
en 1938-1939, Genève,

P. 1

Portugal

Le mouvement éducatif en 1938-1939

1^o - L'activité éducatif dans l'année écoulée s'est développée, comme dans les derniers temps, sous le signe de la réforme morale et social de la nation, ayant essentiellement en vue le rétablissement, à travers les nouveaux cadres de la vie contemporaine, des ideals de vie qui autrefois façonnèrent l'âme portugaise, c'est-a-dire, le même esprit d'initiative, de foi et d'endurance, le même amour de la simplicité, de la discipline interieure et de l'aide mutuelle, qui ont fait d'un petit peuple de laboureurs et de marins le créateur d'empires et le personnage central de quelquel pages d'histoire bien connues.

Dans ce but on a mobilisé toutes les forces spirituelles de propagande et entrepris toutes sortes d'organisations sociales d'allure corporative, mais ce fut particulièrement en ce qui concerne les jeunes générations que cette oeuvre a pris son plus large essor.

2^o - L'organisation nationale de la "Jeunesse Portugaise" entrevue depuis quelque années, comme le plus sûr gage de la perpétuité du nouveau regime politique et social du pays, mais seulement instituée le 1936, vient de nous fournir une heureuse conclusion des efforts accomplis, grace à trois ans d'essais, par les grandioses réalisations cultureles, sportives, gymnastiques et d'action sociale, qui ont eu lieu à Lisbonne le 28 Mai dernier, jour le VIII anniversaire de la Révolution Nationale.

Ces manifestations de grand spectacle ont été couronnées par un congrès, où on a fixé presque définitivement la construction théorique du plan éducatif de cette organisation, en écartant quelques difficultés théoriques pour ouvrir largement la route aux réalisations ultérieures.

Dans ce congrès on a réussi d'abord à apaiser les querelles sur les buts et les moyens de l'éducation physique, que quelques-uns concevaient sur le plan, appelé scientifique, de la formation individuelle, à base physiologique, correctrice des synergies vicieuses et d'application exclusive aux attitudes du travail utilitaire, tandis que quelques autres, d'ailleurs plus nombreux, la projetaient sur le plan social du mouvement en équipe, par fois de sens ludique, et toujours, hors du but général de tempérer les nerfs, de nourrir les muscles et d'épanouir la force, en vue de développer les sentiments supérieurs d'ordre, de discipline, de courage et de solidarité dans les entreprises de la vie. On a rallié les éléments de vérité contenus dans les deux thèses en conflit, en bâtissant une théorie d'éducation physique où les physiologistes et les pédagogues jouent, en équilibre, leur rôle, de telle sorte que, ni la santé physique et psychique ne soit gênée, mais plutôt renforcée, ni les valeurs sociales sous-estimées.

On a envisagé ensuite le problème de l'éducation morale de la jeunesse, On voulu bien accorder que l'influence de l'in-

jonction doctrinale, religieuse ou scientifique, qu'on peut déduire de la considération émotive des valeurs ou des conclusions certaines de la science, et même les ressorts de l'instinct d'imitation que l'exemple et la discipline scolaire peuvent développer, ont besoin d'un fort appui dans l'expérience constructive de la vie sociale, en vue d'accorder la conscience avec l'action en pleine unité.

Dans ce but on s'est décidé en faveur de toute une série d'institutions, de procédés et de pratique de vie scolaire et periscolaire visant à provoquer inductivement la connaissance expérimentale des lois qui doivent régenter la conduite, au moyen de réalisations collectives où la réussite dépendra de l'esprit de compréhension mutuelle, d'entre-aide, des liens de haute camaraderie, joyeusement resserrés par l'action d'ensemble, dans les cadres éprouvés de la tradition nationale, foncièrement chrétienne et latine.

Enfin on a précisé de sens de l'organisation pre-militaire des jeunes gens, en reconnaissant que la "jeunesse" affiliée, bien que portant un uniforme, bien que dirigée par de jeunes officiers de l'armée et organisée selon les règles de la hiérarchie militaire, ce n'est pas l'esprit d'agression ou le goût des parades spectaculaires qu'on songe à former ou à affermir. L'intention de parler, s'il le

faut, aux imprévus du moment international qui passe, a été envisagée comme éventualité; mais le rôle essentiel et durable que l'organisation pré-militaire des adolescents doit jouer relève surtout du fonds spirituel et social qu'on prétend insuffler dans l'âme des futurs citoyens. Plutôt que la technique militaire, ce sont les vertues militaires qu'on souhaite de cultiver.

L'objet principal de l'éducation qu'on prétend dégager de l'ordonnance militaire des exercices de culture physique, des exploits en plein air, à la campagne, même des loisirs, est donc en réalité la formation du caractère social, d'affermissement du sentiment d'amour et de dévouement à la Patrie, la conscience des devoirs de loyale coopération avec les desseins supérieurs de l'Etat et particulièrement l'appropriation active, éprouvée et sûre des postulats nationaux de l'heure qui passe, c'est-à-dire, la compréhension pratique des impératifs de solidarité dans l'ordre, qui sont à la base de l'organisation corporative du travail, et le goût des réalisations qui mettent la résistance physique et psychique à l'épreuve des difficultés de la vie, qui est à la base de l'entreprise coloniale, que la nation doit à sa vocation historique.

3^e - Pour mieux préparer les professeurs, les instructeurs et les moniteurs de la "jeunesse" et diriger au même temps la vie sportive du pays, un projet de loi est déposé devant

l'Assemblée Nationale en vue de la création de l'Institut National d'éducation Physique, dont l'établissement coïncidera avec la conclusion du grand Stade de Lisbonne.

L'Institut projeté doit être un centre d'études scientifiques et de pratique rationnelle de l'éducation physique et aura comme but professionnel la formation des agents de cet enseignement, tant officiel que privé. La vigueur de la population, dans le plan d'éducation intégrale, et les intérêts de la défense nationale sont conçus comme buts d'action des professionnels sortis de cette nouvelle école. Dans ce sens les futurs professeurs, outre une préparation sociale convenable, devront acquérir une formation bio-pédagogique et technique générales et suivre aussi des cours de spécialisation et de perfectionnement, d'activité professionnelle qu'ils envisagent.

Il appartient aussi à cet Institut d'orienter, en respectant soigneusement les exigences de l'ordre anatomo-physiologique, l'initiation aux sports et aux jeux sportifs et de développer les études médicales de biométrie, non seulement en vue de préciser leur valeur normale et les indices de fatigue, mais aussi de vérifier la capacité personnelle pour certaines formes d'activité sportive.

Des cours spéciaux sont prévus pour les professeurs femmes, l'activité physique des jeunes filles étant conçue sur un plan différent de celle que suivront les jeunes hommes.

Les stagiaires masculins de l'Institut vivront en internat ou semi-internat et recevront une formation physique très poussée.

4^e - Enseignement primaire . Sont en cours de réglementation

les bases de la réforme de l'enseignement primaire, dont nous avons donné une esquisse dans le rapport de 1936-1937.

Aujourd'hui il y a trois types d'écoles primaires: l'école pour apprendre à lire, écrire et compter (école poste scolaire), qu'on place dans les régions campagnardes plus reculées et plus faiblement peuplées; l'école primaire élémentaire de trois e quatre ans et l'école complémentaire de cinq années, réservée aux centres de plus grande population. Pendant l'année de 1938-1939 on a créé 549 postes scolaires et quelques centaines d'écoles primaires. A côté de l'enseignement officiel, dont les frais atteignent 5% des dépenses prévues dans le budget de l'Etat, outre ceux aussi importantes que les budgets provinciaux lui accordent, l'enseignement privé pour un rôle remarquable, surtout depuis l'établissement de l'actuel régime politique.

N'ayant à craindre, ni les propés a-nationaux de larges masses immigrés, ni les différences dialectales ou religieuses, ni même des mouvements subversifs d'idéologie politique ou sociale, comme jadis, on n'a pas raison de se méfier de l'enseignement privé.

Ainsi une partie, que pourrait être plus grande, des organisations industrielles, presque tous les centres d'assistance, la plupart des associations culturelles et même simplement récréatives, ainsi que en ces derniers temps les syndicats d'ouvriers et les organisations patronales, tous ensem-

ble tâchent d'instituer des crèches, d'écoles primaires privés, etc, et on croit que, chemin faisant, le problème de l'analphabétisme doit être résolu à mesure que l'Etat, en dehors son effort direct, encourage ces initiatives avec son aide morale et matérielle.

Selon la Constitution portugaise, l'éducation est un devoir de la famille une sorte de service qu'on a le droit d'exiger.

L'Etat pourvoit seulement aux défaillances des institutions familiales, les aide, les encourage, en fournissant l'école gratuite lorsque que leurs ressources manquent pour instituer l'école privé, qu'il subventionne, surveille et assiste de ces experts, fixant au même temps les directrices du travail éducatif, selon les buts nationaux et les moyens pédagogiques plus efficaces.

De cette façon, au lieu de songer au monopole de l'éducation, autrefois entrevu et partiellement réalisé, l'Etat Nouveau pense soigneusement à l'enseignement privé, en agréant sous une surveillance, aussi loyale qu'encouragement, tous les moyens utiles à son expansion et à ses progrès. Levant les commissions d'examens la situation des élèves des écoles privées est tout à fait éprenves ensemble et dans les mêmes conditions. D'ailleurs, selon le système de selection adopté, les éprenves d'examen sont presque exclusivement écrites, quoique longues, et équivalant à l'éprenve orale des vieux examens.

5^e - Écoles normales. L'année prochaine doivent être créés les nouvelles écoles normale primaire.

Les conseils de la VI Conference du Bureau International d'Education sur l'enseignement de la Psychologie, ont été prises en tout consideration pour l'organisation du programme et des methodes d'enseignement.

6° • Enseignement secondaire. La IIIeme Section du Conseils Supérieur (Junta Nacional de Educação) a poursuivi ses efforts dans le sens d'améliorer, au point de une technique, les conditions d'exécution de la dernière réforme de l'enseignement secondaire.

Au Conseil appartient le droit d'étudier et de rédiger les épreuves de tous les examens de clôture des cycles du cours secondaire, qui se passent aux mêmes dates dans tous les lycées du pays avec les mêmes épreuves imprimées. Le jugement de ces épreuves, qui, on règle, se composent d'une partie analytique, d'information, bien longue, suivie d'une autre synthétique, de construction ou d'application, est tout à fait objectif.

Les questions de la première partie sont cotées, selon leur relatives difficultés, vérifiées au moyen de calcul statistique, et de travail de construction ou d'application de la deuxième partie et jugé selon des norme aussi nettes que possible d'appréciation des aptitudes mises à l'épreuve. Tous ces examens se passent dans le régime de l'anonymat. Des deliberations de jurys on peut recourir pour le Conseil Supérieur.

7° - Enseignement technique. On attend la construction des nouveaux bâtiments destinée à l'enseignement technique, dont la population scolaire accroit continuellement, pour publier la réforme déjà étudié de cette branche de l'enseignement.